



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 14:17

Date de publication : mardi 17 mars 2026 à 02:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SASU
Dénomination : FREDERIC MERLEN Siège : 1120
ROUTE DE GRIGNAN 26780 MALATAVERNE
Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de ROMANS Capital :
cinq cents euros (500,00 €) Objet : - L'achat et
la vente par tous moyens, notamment par
internet, de tous produits (hors vente soumise à
réglementation) et notamment des jeux de
société, matériel de maison ... - Toutes activités
d'affiliation. Transmission des actions : La
cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : La cession de titres de capital et de
valeurs mobilières donnant accès au capital à
un tiers à quelque titre que ce soit est soumise
à l'agrément préalable de la collectivité des
associés. Exercice du droit de vote : Tout
associé peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de
l'inscription en compte de ses actions au jour de
la décision collective. Sous réserve des
dispositions légales, chaque associé dispose
d'autant de voix qu'il possède ou représente
d'actions. Président : Monsieur Frederic Merlen
demeurant 1120 Route De Grignan 26780
MALATAVERNE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/987dd408-0b62-43bf-9865-02a20f9aabb7-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex